

◆ L'affermissement du pouvoir

- ◆ Sous **Henri IV** et **Louis XIII** l'autorité royale s'affermit par rapport aux grands seigneurs.
- ◆ Mais en 1648, la Fronde (révolte des seigneurs) traumatise **Louis XIV**, alors enfant. Une fois au pouvoir il décide de soumettre la noblesse et met en place une monarchie absolue de droit divin, tout en instaurant un système de cour qui affaiblit la noblesse.
- ◆ L'Académie française est créée en 1635. Elle a pour fonction de normaliser et de perfectionner la langue française. La langue est un enjeu idéologique : c'est dans ce contexte que la règle du masculin qui l'emporte sur le féminin est défendue par **Scipion Dupleix** (1651), sous prétexte que le masculin serait un genre plus noble.

◆ Dominer l'art, la nature et les individus

- ◆ Sous **Louis XIII**, le cardinal de Richelieu encourage la production artistique par le mécénat, pour promouvoir un art au service du pouvoir.
- ◆ **Louis XIV** promeut un art classique, caractérisé par des règles et un idéal de stabilité, contrairement à l'instabilité reflétée par le baroque.
- ◆ Versailles n'existait pas avant Louis XIV : le domaine n'était qu'un terrain marécageux. Le roi fait assécher les marais et construire le palais, qui devient le symbole de son pouvoir et de sa volonté de tout dominer, jusqu'à la nature. Le jardin à la française, créé par **André Le Nôtre**, permet par ses formes géométriques de donner l'impression que les êtres humains contrôlent totalement le paysage.
- ◆ En 1682, Louis XIV installe la cour à Versailles, soit environ 4 000 personnes : cela lui permet d'impressionner ses courtisans par la magnificence des lieux, mais aussi de les surveiller en les divertissant. **Molière** y crée des comédies-ballets avec le compositeur **Jean-Baptiste Lully**.

◆ Des créations encouragées par le pouvoir

- ◆ Au XVIIe siècle, certaines troupes, jusqu'ici itinérantes, s'installent dans des salles de jeu de paume ou dans des hôtels particuliers, à Paris. **Louis XIII** développe un système de pension pour les troupes de l'Hôtel de Bourgogne et du Marais. **Molière** dirige la troupe du Palais-Royal.
- ◆ **Louis XIV**, conscient du rôle que peuvent jouer les arts pour assurer sa postérité, confie des charges à certains artistes : **Jean Racine**, par exemple, devient historiographe du roi à la fin de sa vie.
- ◆ En 1680, le roi fonde la Comédie-Française. Elle concurrence les troupes italiennes et la *commedia dell'arte*, qui influence beaucoup les comédies de **Molière**, et, plus tard, au XVIIIe siècle, le théâtre de **Marivaux**.

◆ Aller au théâtre au XVIIe siècle

- ◆ Les représentations ont lieu en fin d'après-midi. Beaucoup se déroulent encore en plein air.
- ◆ Tout le monde est debout, soit dans le parterre, soit dans les loges. Les premières chaises n'apparaissent qu'en 1782. Certains riches spectateurs ont des fauteuils sur la scène, mais c'est moins pour voir que pour être vus.
- ◆ La salle est éclairée avec des bougies, sur les lustres et sur la scène. Toutes les vingt minutes environ, il faut moucher les bougies, c'est-à-dire enlever la partie de la mèche brûlée : c'est l'origine de la durée des actes, même si la division d'une pièce en plusieurs parties date de l'Antiquité.